

PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 31 octobre 2025

PART PALATINE

COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois d'octobre a été marqué par une intensification des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, ainsi que par plusieurs semaines de Shutdown aux États-Unis. L'intelligence artificielle a eu un impact positif significatif sur les marchés américains, tandis que la confiance des ménages américains a légèrement diminué au cours du mois. En dépit de l'absence de nouvelles données sur l'inflation et le marché de l'emploi, la Réserve fédérale (Fed) a décidé de réduire ses taux directeurs, ce qui a également constitué un puissant soutien pour les marchés américains, comme prévu, la Banque centrale européenne (BCE) a maintenu ses taux inchangés.

Ces éléments, ainsi que les premières publications de résultats des entreprises majoritairement positives, ont permis aux marchés boursiers mondiaux d'atteindre de nouveaux sommets historiques dans la plupart des pays. Et sur la période, le marché japonais a affiché une dynamique particulièrement haussière. Ce mouvement haussier a été favorisé par une monnaie faible, bénéfique pour les entreprises exportatrices japonaises, ainsi que par l'arrivée d'une nouvelle Première ministre, qui propose une vision renouvelée pour relancer la dynamique économique du Japon et sortir de la désinflation. Parallèlement, l'incertitude persistante et les risques ont soutenu les obligations et d'autres actifs refuges, tels que l'or. Le pétrole, quant à lui, a également connu une reprise, soutenue par un accord sino-américain en fin de période et une diminution des stocks de brut aux États-Unis.

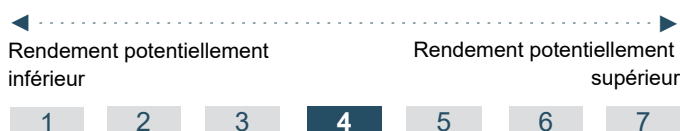
Le fonds Palatine Europe Sustainable Employment, sur le mois d'octobre, a réalisé une performance inférieure à son indice de référence. Parmi les meilleurs contributeurs, LVMH, Essilor, ASML, Cargill et Iberdrola ont publié des résultats trimestriels supérieurs aux attentes. En revanche, nous avons été pénalisés par BNP (condamné par un jury populaire de New York à des dommages et intérêts de 21 millions de dollars, la banque pourrait voir ce montant s'envoler si cette décision était étendue).

Dassault Systèmes a été un détracteur sur le mois suite à une révision à la baisse de ses perspectives de croissance en 2025. Autre contributeur négatif, Rheinmetall a fait l'objet de prises de bénéfices après son très beau parcours. Parmi les mouvements à l'achat, Givaudan a publié de bons résultats avec une valorisation historique attractive. Sur le plan du capital humain, citons sa pépinière de talents basée près de Paris, l'Ecole Givaudan, la plus ancienne du monde, qui forme depuis 1946 des générations d'illustres « nez » pour créer parfums et arômes.

Dans le secteur des banques BNP a été allégé et remplacé par Barclays : meilleur « momentum » de résultats pour Barclays et risque « Somalie » pénalisant à court terme BNP. Nous avons allégé Intesa, Santander et Nordea : le cours de ces valeurs se rapproche de notre prix cible. Nous avons acheté Carlsberg (multiples de résultats attractifs, stratégie solide, synergie suite à l'acquisition de Britvic). La société est engagée dans une culture « ZÉRO accident » avec comme politique la réduction annuelle du taux d'accidents vers ZÉRO d'ici 2030.

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible Risque plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

OBJECTIF DE GESTION

L'OPCVM a pour objectif de rechercher une performance supérieure à celle de l'indice EuroStoxx 50 dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée, grâce à une gestion discrétionnaire d'un portefeuille exposé aux marchés actions européens en profitant du dynamisme des sociétés exportatrices ou fortement implantées en dehors de l'Europe, et grâce à une dimension extra-financière de type « Best in Class ». L'OPCVM est ISR.

[Cliquez ici](#)



Bruno VACOSSIN

Gérant



Juliette JOURNO

Co-gérant

PROFIL

Forme Juridique	FCP de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Code ISIN	FR0010915181
Label ISR	Oui
Classification AMF	Actions des pays de l'Union Européenne
Classification SFDR	Article 9
Dépositaire	Caceis Bank
Dominante fiscale	Eligible au PEA, le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié ultérieurement.
Indicateur de référence	EuroStoxx 50 NR
Durée de placement recommandée	5 ans
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 11h30. Exécution sur la base de la prochaine VL.
Commission de souscription	2,00 % (maximum)
Commission de rachat	Aucune
Frais courants	1,21% TTC

DONNÉES AU 31.10.2025

Valeur liquidative	331,23 €
Nombre de parts	951 243,878
Actif net global	320,91 M€
Actif net de la part	315,08 M€

PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

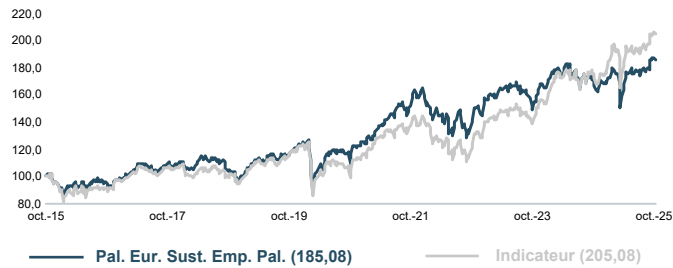
Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 31 octobre 2025

PART PALATINE

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 30.10.2015



PERFORMANCES NETTES (en euro)

PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	YTD	12 mois	5 ans	10 ans
Pal. Eur. Sust. Emp. Pal.	1,21%	10,58%	11,35%	68,44%	85,08%
Indicateur	2,50%	18,26%	20,11%	107,99%	105,08%
Ecart de performance	-1,29%	-7,68%	-8,76%	-39,55%	-20,00%

PERFORMANCE ANNUALISÉE	3 ans	5 ans	10 ans
Pal. Eur. Sust. Emp. Pal.	9,76%	10,99%	6,35%
Indicateur	19,00%	15,77%	7,44%
Ecart de performance	-9,24%	-4,78%	-1,09%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité de l'OPC	15,6%	14,7%	15,2%	16,1%	16,3%
Volatilité de l'indicateur	16,6%	15,7%	15,5%	16,6%	17,2%
Tracking error	3,8%	3,7%	3,9%	4,6%	4,9%
Ratio d'information	-2,1	-2,0	-2,1	-0,9	-0,2
Ratio Sharpe de l'OPC	0,6	0,6	0,4	0,5	0,3
Ratio Sharpe de l'indicateur	1,1	1,0	0,9	0,8	0,4

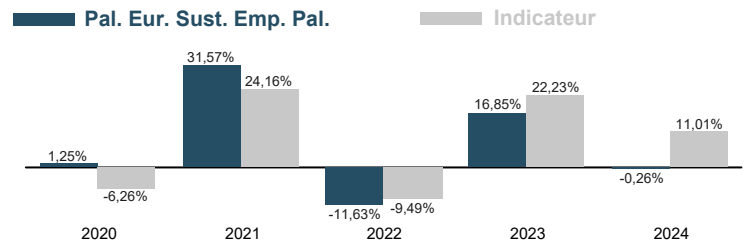
PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS

AU 31.10.2025

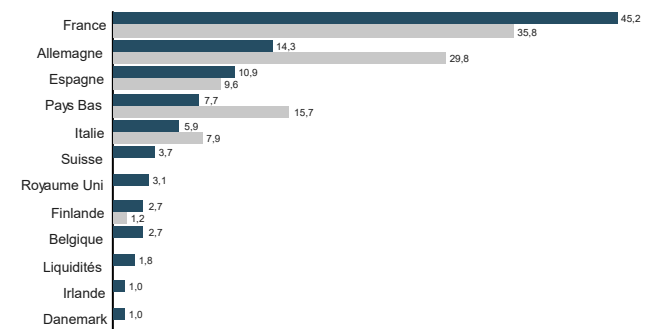
SOCIETES	%Actif	Secteur	Pays
ASML HOLDING	5,1%	Technologie	NLD
SANTANDER CENTRAL I	3,8%	Sociétés financières	ESP
PUBLICIS GROUPE	3,6%	Consommation discrétionnaire	FRA
LEGRAND	3,6%	Industries	FRA
SAFRAN	3,3%	Industries	FRA

HISTORIQUE DES PERFORMANCES

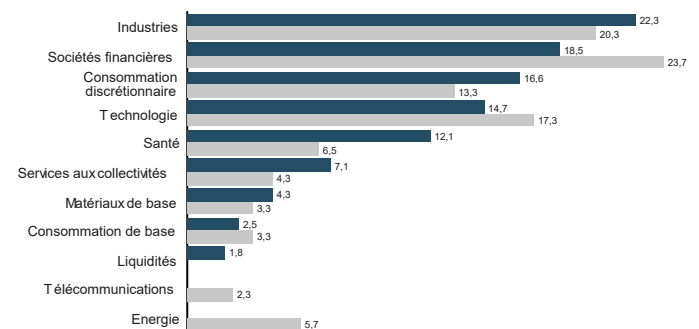
ANNÉES CIVILES



ALLOCATION PAR PAYS (%)



ALLOCATION PAR SECTEUR (%)



CONTRIBUTIONS A LA PERFORMANCE

MEILLEURS CONTRIBUTEURS DU 30.09.2025 AU 31.10.2025

SOCIETES	Contribution	Poids moyen
ASML HOLDING	0,47%	4,50%
ESSILORLUXOTTICA	0,27%	1,91%
PUBLICIS GROUPE	0,26%	4,09%
IBERDROLA	0,22%	2,54%
LEGRAND	0,21%	3,41%



PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 31 octobre 2025

PART PALATINE

AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est un Fonds Commun de Placements (« FCP »), agréé en France et supervisée par l'AMF. Le FCP est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 86, rue de Courcelles 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <https://www.palatine-am.com/menu-des-liens-utiles/reglementation> ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>

A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC ou depuis sa création en cas de durée inférieure. L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Les performances passées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Sources : Palatine AM, CACEIS Fund Adm., ITM Concepts, Bloomberg.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TS, 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com



Le label ISR est un label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement respectant les principes de l'investissement socialement responsable, autorisés à la commercialisation en France.